



Journée régionale « santé des détenus en Nouvelle-Aquitaine »

18 octobre 2019



Journée régionale

« santé des détenus en Nouvelle-Aquitaine » 2019

- **9h45-10h00** Mot d'accueil par *Michel LAFORCADE, Directeur Général ARS Nouvelle-Aquitaine ou son représentant* ;
- **10h00-10h45** Actualités DISP : présentation de la feuille de route santé des PPSMJ, guide méthodologique relatif aux aménagements de peine et à la mise en liberté pour raison médicale et dispositifs URUD/UDV,
- **10h45-11h30** Actualités DRPJJ : présentation de la feuille de route santé des PPSMJ (mineurs), actions de prévention « PJJ promotrice de santé » et de la formation à la gestion des conflits,
- **11h30-12h00** Mise en œuvre d'un programme d'éducation et promotion à la santé au sein d'un établissement pénitentiaire,
12h00-14h00 Pause déjeuner
- **14h00-14h45** Actualités ARS : prescription activité physique adaptée, projets télémédecine, retour des inspections pénitentiaires, actions de prévention, travaux comparatifs des financements MIG USMP,
- **14h45-15h15** Présentation du projet de Structure d'Accompagnement à la Sortie » (SAS) de Poitiers,
- **15h15-15h30** Présentation du programme nutrition en détention,
- **15h30-16h00** Présentation et premier bilan du CMP Judiciaire de Dordogne,
- **16h00-16h30** Présentation du CRIAVS ERIOS, CRIAVS Foucault.



Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- **Télémédecine en USMP :**

- projets en cours de déploiement dans les USMP/UHSA :

- projet en cours à l'UHSI,

- pas de projet déposé pour USMP CP Mont de Marsan, MA Rochefort, MA Saintes et MA Pau,

- Premier bilan de l'installation de la télémédecine en milieu pénitentiaire : début décembre 2019,

- Activités somatiques retenues : pré-anesthésie, dermatologie, plaie et cicatrisation, médecine d'urgence, cardiologie, pneumologie,

- Activités de psychiatrie et addictologie,

- Accompagnements financiers et technique :

- budget ARS : 190 000€,

- 1 forfait d'aide à l'équipement de 8 000€

- accompagnement du GIP ESEA pour le déploiement



Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- **Inspections en milieu pénitentiaire :**

-programmation triennale en accord avec la DISP de Bordeaux,

| 2018 | Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes |
|------|-------------------|------------|---------------------|
| | CD EYSSES | MA GUERET | MA ANGOULEME |
| | MA PAU | MA TULLE | MC ST MARTIN DE RE |
| 2019 | Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes |
| | CD NEUVIC | CD UZERCHE | |
| | CD MAUZAC | MA LIMOGES | |
| | MA BAYONNE | | |
| 2020 | Aquitaine | Limousin | Poitou-Charentes |
| | MA PERIGUEUX | | CD BEDENAC |
| | CP MONT DE MARSAN | | MA NIORT |
| | UHSA | | MA ROCHEFORT |
| | MA AGEN | | CP POITIERS-VIVONNE |

Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- **Inspections concernent tous les établissements pénitentiaires dont UHSI et UHSA,**
- **Les inspections ARS concernent :**
 - l'hygiène, sécurité et salubrité,
 - la prise en charge somatique,
 - la prise en charge psychiatrique,
 - la prise en charge des addictions,
 - le circuit du médicament, DASRI et coordination des soins,
 - la protection sociale,



Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- **Retour d'expériences des inspections sur les domaines à améliorer :**
 - hygiène et salubrité des locaux de certain établissement pénitentiaire,
 - circuit du médicament en USMP,
 - disponibilité et coordination médicale,
 - accès aux soins bucco-dentaires,
 - l'organisation des extractions,
 - dossier patient, informatisation en USMP,
 - mise en place d'actions de prévention et promotion de la santé,



Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- **Prévention et promotion de la santé en USMP :**
 - **Mise en place d'un COPIL prévention en USMP**
 - Guide méthodologique « *Prise en charge sanitaire des personnes placées sous-main de justice* », octobre 2012 :
 - éducation pour la santé inscrite dans les missions des USMP,
 - l'établissement de santé qui assure la couverture des soins somatiques a la responsabilité de la coordination des actions de promotion de la santé.
 - Stratégie Santé des personnes placées sous main de justice 2017
 - **Actions de prévention financées en 2019 : 175 000€**
 - addiction : 4 actions,
 - santé mentale : 4 actions,
 - infectieux : 1 action,
 - nutrition-activité physique : 3 actions,
 - cardio-vasculaire : 1 action,
 - Education Thérapeutique du Patient : 1 action.



Le dispositif



Un axe majeur de la stratégie

Sport santé bien-être **NOUVELLE-AQUITAINE**

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/strategie-regionale-sport-sante-bien-etre-2019-2024>

Prescription d'exercice physique pour pour la santé

Pour qui ?

➤ **Toute personne qui souhaite démarrer / reprendre une activité physique**

- **porteurs de pathologies** : malades chroniques (dont ALD)
- **sans pathologie** : sédentaires, inactifs (dont personnes présentant des facteurs de risque)

Dès mi-octobre, pour en savoir plus



Médecin



Prescription d'activité physique et/ou sportive

Consultation médicale

- Diagnostic
- Prescription
- Orientation

Coordonnateur territorial PEPS



Coordination du projet d'exercice physique pour la santé

- ▶ Entretien en face à face ou téléphonique
- orientation dans le parcours
- Recueil des données de suivi et transmission au médecin

LEGENDE

Retours effectués au médecin ou au coordonnateur territorial

optionnel : Evaluation complémentaire

Niveau global d'activité physique
Capacités physiques
Environnement psycho-social / Qualité de vie/ Motivation

optionnel : Activité physique « passerelle »

Reconditionnement
Motivation / Reprise de confiance
Charte « passerelle »

Encadrant PEPS



Pratique encadrée

DECLIC

Publics accueillis :
sédentaires / inactifs ou porteurs de pathologies chroniques sans limitation ou à faibles facteurs de risque

Charte niveau 1

VERS

Pratique encadrée CLASSIQUE

et
Pratique AUTONOME

Pratique encadrée

ELAN

Publics accueillis :
sédentaires / inactifs ou porteurs de pathologies chroniques très éloignés de l'activité physique

Charte niveau 2

Déploiement du PEPS : prochaines étapes

Mise à disposition des outils début octobre

- Pour les médecins traitant : formulaire de prescription, ordonnancier, guide, affiche pour le cabinet
- Pour les encadrants d'activité physique : guide des tests de condition physique, kit pour passation des tests
- Mais aussi : livret du bénéficiaire, flyer, référencement de l'offre d'activité physique

Mise en place progressive des coordonnateurs territoriaux

- Actuellement en place en : 24, 33, 79, 86
- Prises de poste fin 2019 ou tout début 2020 : 16, 17, 40, 64

MAIS AUSSI

Perspective de mise en œuvre auprès des détenus

- Action 43 : Développer la pratique d'APA pour les personnes détenues

Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- Travaux sur le financement MIG USMP

- Engagement d'un travail comparatif des moyens :

- Champ MCO,
- 18 établissements sanitaires concernés pour 20 structures pénitentiaires couvertes.

- Données utilisées ?

- La dotation MIG R et CNR,
- la capacité réelle (septembre 2019),
- les infos budgétaires de PIRAMIG



Pas la file active

- Quels indicateurs ?

- La dotation MIG par place
Référence = MIG moyenne/place selon type de structure
- la consommation de la dotation MIG,
- le niveau de dépenses.

Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

→ La MIG pérenne $16,5\text{M€} + \text{NR } 0,2\text{M€} = 16,7 \text{ Millions d'€}$

→ MIG par place :

| Moyenne totale | 3120€ |
|----------------|-------|
| Moyenne MA | 4022€ |
| Moyenne CD | 2639€ |
| Moyenne MA-CD | 2829€ |
| MC | 3725€ |

| | |
|-----------------|-----------|
| MA (11) 4022€ | min 2252€ |
| | max 6092€ |
| CD (5) 2369€ | min 2125€ |
| | max 3747€ |
| MA CD (3) 2829€ | min 2674€ |
| | max 3072€ |
| MC (1) | 3725€ |



Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

➤ Recettes et dépenses

- Dotations MIG + FIR = 89% des recettes mais hétérogénéité, Question du codage des actes dans le PMSI ?
- Quelle utilisation de la dotation MIG ? (personnels, autres...), Hétérogénéité
- La suite : retour individuel aux établissements, en lien avec les résultats des inspections.



Actualités ARS Nouvelle-Aquitaine

- Crédits MIG non pérennes 2018 : **217 000€**
- Crédits MIG non pérennes 2019 : **357 000€**
- Projets financés en crédits pérennes (DAF Psy) :
 - groupe thérapeutique pour personnes avec conduites addictives à l'alcool à la MA de Pau : **50 800€**
 - réhabilitation psychosociale au CP Poitiers-Vivonne : **100 000€**
- **Modalités des demandes complémentaires de financement DAF Psy :**
 - constituer un dossier détaillant le projet et validé par la direction du CHS,
 - obtenir un accord écrit du chef d'établissement pénitentiaire pour la mise en œuvre du projet (mise à disposition de locaux...),
 - envoyer le projet validé à l'ARS NA : ars-na-dosa-autonomie@ars.sante.fr
 - projet proposé par l'ARS NA à la DGOS au cours de l'année,
 - arbitrage de la DGOS selon les possibilités financières et les circulaires budgétaires de l'année.